

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2009**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 novembre 2009, s'est réuni en séance publique le **MARDI 24 NOVEMBRE 2009 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrice PAGNY, Maire.

\* \* \* \* \*

**PRESENTS**

*Maire* : M. PAGNY

*Adjoins au Maire* : MME BONNIN, M. SANSON, M. GADAN, MME COPELAND, M. MICHEL, M. ROZOT, MME POLVORINOS-FERNANDEZ, M. GREE.

*Conseillers municipaux* : M. THIOBANE, MME DEMAGNY, MME CLARY, MME TISSERAND, M. GAUDEFROY, MME LEROUX, M. ARCHIDEC, M. BERNASCON, Mlle HADJAL, M. BEAUSIRE, MME RAGAIN, M. GUILLERÉ, M. GIRARD, Mlle NEILZ, M. ALLAIN, MME MOKEDDEM.

**POUVOIRS**

MME SERT	à	M. MICHEL
M. PEREIRA AFONSO DIREITO	à	M. GADAN
Mme BRISSON	à	Mme CLARY
Mlle JOULAUD	à	M. SANSON
Mlle BARÉ	à	Mme BONNIN

**ABSENTE**

MME JAL

M. le Maire déclare ouverte, à 19 h 13, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'assemblée.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Mlle HADJAL, secrétaire de séance, fonctions qu'elle accepte.

\* \* \* \* \*

M. le Maire annonce :

- La réception de nos homologues des villes jumelles d'Haslach, d'Alnwick et de Mira à l'occasion des fêtes de Noël et du 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Haslach, les 12 et 13 décembre.

Il fait appel aux élus pour accueillir et prendre en charge dans la mesure de leurs possibilités les membres des délégations durant ce week-end.

- Le dépôt sur table du compte-rendu du Conseil Communautaire de la CAMG du 29 juin 2009.

Concernant le nouveau plan de stationnement mis en service le 16 novembre et suite aux deux réunions avec les riverains du centre ville, la commission Circulation, Stationnement sera réunie le 2 décembre à 19 h 00 pour examiner différents aménagements possibles du dispositif. Un groupe de travail associant commission et riverains sera ensuite constitué pour valider les dispositions qui seront présentées au Conseil Municipal.

Puis M. le Maire propose à l'assemblée d'aborder l'ordre du jour :

**N°A Procès-verbal de la séance du 06 octobre 2009 - Adoption –**

Le Conseil Municipal **approuve** le procès-verbal de la séance du 06 octobre 2009, à l'unanimité après prise en compte d'une observation.

**N°01 CONSEIL MUNICIPAL - Communication du Maire**

Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Le Conseil Municipal prend acte** des décisions prises dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibération du 12 mai 2009, et dont il rend compte conformément à l'article L.2122-23 du CGCT :

**MARCHES PUBLICS - (MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE)**

**Culture**

- Charles Vanel
  - **22 septembre 2009** une convention avec l'association « UNION MUSICALE DE LAGNY-SUR-MARNE » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour l'organisation de la vente de boissons au bar de l'Espace Charles Vanel lors des soirées des Mardis Jazz, des ateliers jazz et de la Fête de la Musique 2009/2010.
  - **le 23 septembre 2009** un avenant au contrat n°68/2009 avec l'entreprise « Les Loups Masqués » à 13014 MARSEILLE pour le changement de dates les 19 et 20 novembre 2009 (au lieu du 19 et 20 octobre 2009) pour les représentations du spectacle « Don Quichotte, la véritable histoire ! ».
  - **le 23 septembre 2009** un contrat de cession avec l'association « K MAÏEU CIE » à 91150 ETAMPES pour la présentation de la saison culturelle 2009/2010 le 3 octobre 2009 sous la direction de M. Eric GUILLETON. Coût : 1 000,00 € T.T.C.
  - **le 1<sup>er</sup> octobre 2009** une convention de prestation de service de billetterie avec l'association « FRANCE BILLET » à 94200 IVRY-SUR-SEINE pour la commercialisation de billets de la saison culturelle 2009/2010 de l'Espace Charles Vanel et du Festival de Jazz. Coût : 10 % du tarif de chaque spectacle, avec un minimum de 2 € par billet.
  - **le 1<sup>er</sup> octobre 2009** un contrat de cession avec l'association « LA LICORNE » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour une intervention avec le quartet « Plumes » le samedi 3 octobre 2009 dans le cadre de la présentation de saison 2009/2010 le 3 octobre 2009. Coût : 500,00 € T.T.C.
  - **le 6 octobre 2009** une convention de partenariat avec l'association « L'ŒIL DU MONDE » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE dans le cadre d'une journée de solidarité le samedi 3 octobre 2009. Coût : 6 634,65 € T.T.C.

- **le 12 octobre 2009** un contrat de cession de droit de représentation avec l'association « ARTEDON SCRL » à 1180 BRUXELLES pour une représentation du spectacle « KEL ASSOUF » le 17 octobre 2009. Coût : 2 084,00 € TTC.
  - **le 12 octobre 2009** un avenant à la convention avec l'association « L'ŒIL DU MONDE » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour des actions de sensibilisation au lycée Van Dongen dans le cadre d'une journée de solidarité le 17 octobre 2009. Coût 280,00 € T.T.C.
  - **le 20 octobre 2009** un avenant au contrat de cession avec l'association « ATOUT THEATRE » à 77144 MONTEVRAIN pour des interventions au lycée Van Dongen dans le cadre des Apéritifs Culturels 2009/2010 en accompagnement du spectacle « Don Quichotte ». Coût : 560,00 € TTC.
  - **le 26 octobre 2009** un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle avec la « SARL NEMO » à 75014 PARIS pour une représentation du spectacle « Renaud Garcia – Fons Linea des Sur » le 26 janvier 2010. Coût : 5 378,81 € TTC.
  - **le 26 octobre 2009** un avenant au contrat de cession avec la « COMPAGNIE DU PORTE-VOIX » à 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES pour l'ajout d'une date de représentation du spectacle « Passage » le 27 novembre 2009. Coût : 949,50 € TTC.
- Médiathèque
- **le 17 octobre 2009** une déclaration unique et simplifiée des cotisations sociales et contrat de travail (GUSO) avec l'artiste musicien « M. Thomas BLOCH » pour une prestation les 12 et 13 novembre 2009.
- Musée
- **le 22 octobre 2009** une convention avec l'association « L'ENFANCE DE L'ART » à 92100 BOULOGNE pour une animation autour des Néo-impressionnistes pendant les vacances scolaires de la Toussaint les 3 et 4 novembre 2009. Coût : 552,00 € TTC.
- Conservatoire
- **le 12 octobre 2009** une convention de partenariat entre les villes de Lagny-sur-Marne, Bussy-Saint-Georges et l'association « Symphonique Opus 77 » concernant la création d'un orchestre symphonique territorial. Les conservatoires se partageront à part égale la rémunération des musiciens supplémentaires, les frais de fonctionnement liés aux répétitions et l'achat des instruments rares. L'association prendra en charge : les partitions, les frais de communication, de réception, de déplacement.

### Informatique

- **le 25 septembre 2009** un contrat avec la société « HEWLETT PACKARD » à 91947 LES ULIS pour la maintenance des serveurs informatiques de la Mairie. Durée : 1 an. Coût : 2 764,00 € H.T.

### Population

- **le 14 septembre 2009** une convention d'occupation du domaine public avec M. Jean-François SAUSSEY à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour l'organisation de brocantes de professionnels quai de la Gourdine ou rue des Vieux Moulins et le square Paul Tessier. Durée : chaque dernier dimanche du mois de septembre à décembre 2009. Coût : 250,00 € / brocante.

## SERVICES

- **le 9 septembre 2009** un marché public avec la société « TRANSALP » à 38470 L'ALBENC pour la création d'un plateau multisports type « City Parc », sur le terrain situé entre le skate-parc et la salle polyvalente le Totem Durée des travaux : 6 semaines. Coût : 68 648,55 € H.T.

## FOURNITURES

- **le 17 septembre 2009** un marché de fournitures avec la société « AL SECURITE » à 77700 SERRIS pour l'installation et la mise en service de systèmes de vidéo surveillance sur deux parkings (Thierry REY et Guy KAPPÈS). Durée : 3 ans. Coût : 6 817,99 €
- **le 25 septembre 2009** un marché d'acquisition d'équipements techniques avec la société « GLUTTON » à 5300 ANDENNE (Belgique) pour des aspirateurs de trottoirs. Coût : 41 152,23 €
- **le 5 octobre 2009** un marché avec la société « ETS MARCHAND » à 58230 GOULOUX pour la fourniture de sapins pour les fêtes de Noël – Lot n°1 : sapins verts. Coût : 2 501,50 € H.T. – Lot n°2 : sapins, bouleaux, branches, givrés, flockés ou peints en blanc. Coût : 10 028,04 € H.T.
- **le 5 octobre 2009** un marché avec la société « SARL LES JARDINS DE LA CHARMEUSE » à 95190 GOUSSAINVILLE pour la fourniture de sapins pour les fêtes de Noël 2009 – Lot n°3 : Guirlandes naturelles de sapins Nordmann. Coût : 2 689,60 € H.T.
- **le 13 octobre 2009** un marché avec la société « RDM VIDEO » à 95110 SANNOIS pour la fourniture de documents audiovisuels pour la médiathèque Gérard Billy. Coût : minimum : 3 200,00 € HT, maximum : 28 000,00 € HT.
- **le 13 octobre 2009** un marché pour l'acquisition de 4 véhicules légers 4 places et 4 véhicules légers 5 places :

Lot	Entreprise	Montant TTC
1 – 4 places minimum	Société BRIE DES NATIONS à 77186 NOISIEL	31 506,00 €
2 – 5 places	Société METZ DIFFUSION à 77120 COULOMMIERS	79 286,00 €

## TRAVAUX

- **le 21 septembre 2009** un marché de travaux avec la société « SKIDATA » à 95106 ARGENTEUIL pour la mise en enclos du parking Tanneurs. Coût : 58 886,00 € T.T.C.

Travaux engagés suivant l'accord cadre signé le 16 juin 2009 pour divers travaux d'entretien des bâtiments communaux – détail :

Date de notification	Objet	Entreprise attributaire	Montant HT
12/11/2009	<b>Accord cadre N°09/126 Lot1</b> <b>Maçonnerie, plâtrerie et carrelage</b> Marché subséquent N°2 09 17 rue Victor Hugo	Ent LEGENDRE 1 rue Jean JAURES 77411 CLAYE SOUILLY BP 22	6 600,00 €
	<b>Accord cadre N°09/126 Lot2</b> <b>Plomberie et chauffage</b> Marché subséquent N°1 09 Travaux divers bâtiments : Marché couvert, maternelle Jean Macé, les Tillets, WC mairie	UTB 159 av Jean Lolive 93695 PANTIN Cedex	3 276,23 €

	<b>Accord cadre N°09/126 Lot2 Plomberie et chauffage</b> Marché subséquent N°2 09 17 rue Victor HUGO	ERI 26 rue Marsoulan 75012 PARIS	3 285,21 €
	<b>Accord cadre N°09/126 Lot13 Peinture</b> Marché subséquent N°3 09 17 rue Victor HUGO	AZUR PEINTURE 27 rue Traversière 93100 MONTREUIL	3 406,23 €
	<b>Accord cadre N°09/126 Lot14 Revêtements de sols plastiques et moquettes</b> Marché subséquent N°2 09 17 rue Victor HUGO	EFI 38 rue René Lège 92700 COLOMBES	1 472,52 €
12/11/2009	<b>Accord cadre N°09/126 Lot7 Electricité</b> Marché subséquent N°3 09 17 rue Victor HUGO	ETS LEBATARD 4 rue Neuve des Prés 77120 COULOMMIERS	6 565,03 €

- **le 23 septembre 2009** un marché avec la société « BRUNEL DEMOLITION » à 93370 MONTFERMEIL pour le désamiantage et la démolition des vestiaires foot. Coût : 10 600,00 € H.T.

#### **N°02 - AFFAIRES FINANCIERES – Décision modificative n°4 – Exercice 2009**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n°4 à rattacher à l'exercice 2009, relative à des ajustements comptables de fin d'année et une intégration d'actif.

#### **N°03 - AFFAIRES FINANCIERES – Débat d'orientations budgétaires 2010**

M. le Maire analyse le rapport de Débat d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2010 transmis à chaque élu, et présenté en commission des Finances. Celui-ci répond à un triple objectif :

- positionner les finances communales par rapport au contexte économique national, à la réglementation en permanente évolution, et à la place de l'intercommunalité,
- définir, au-delà des dépenses obligatoires, les priorités municipales,
- schématiser les options envisagées en vue du budget 2010, permettant d'assurer également l'équilibre financier des comptes de la commune pour l'avenir.

M. le Maire sollicite ensuite les membres de l'assemblée pour qu'ils s'expriment.

Plusieurs Conseillers Municipaux interviennent dans le débat qui sera enregistré au procès-verbal de la séance.

Après avoir répondu aux intervenants, M. le Maire déclare le débat clos.

#### **N°04 - AFFAIRES FINANCIERES – Convention de ligne de trésorerie – Année 2010**

Le Conseil Municipal décide de conclure avec la Caisse d'Epargne Ile-de-France un contrat de mise en place d'une ligne de trésorerie de 2 000 000 € pour 2010.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés, par :

24 voix pour

0 voix contre

6 abstentions (MME RAGAIN, M. GUILLERE, M. GIRARD, Mlle NEILZ, M. ALLAIN,

MME MOKEDDEM)

**N°05 - AFFAIRES FINANCIERES – Régie d’avances de l’Espace Charles Vanel**

**Le Conseil Municipal accepte à l’unanimité** de dégager la responsabilité du régisseur de la régie d’avances de l’espace Charles Vanel, compte tenu des circonstances et de l’absence manifeste de négligence de la part de celui-ci.

**N°06 AFFAIRES FINANCIERES – Régie de recettes et d’avances de l’Espace Charles Vanel**

**Le Conseil Municipal accepte à l’unanimité** de dégager la responsabilité du régisseur de la régie de recettes et d’avances de l’espace Charles Vanel relative aux droits d’entrée aux spectacles, compte tenu des circonstances et de l’absence manifeste de négligence de la part de celui-ci.

**N°07 AFFAIRES FINANCIERES – Contrat régional - Avenant**

**Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve** l’actualisation des opérations programmées au contrat régional et de l’échéancier de réalisation, et sollicite du Conseil Régional l’établissement d’un avenant et la prorogation d’un an du contrat.

**N°08 AFFAIRES FINANCIERES – SA d’HLM ORLY PARC – Garantie d’emprunt – Réhabilitation et restructuration de 128 chambres en 140 chambres du Foyer des Jeunes Travailleurs 37 rue Henri Dunant**

Les garanties d’emprunts : CGCT, art.L.2252-1, art.L.2252-2  
Vu l’article 2298 du Code civil

**A l’unanimité, le Conseil Municipal autorise** M. le Maire à signer le contrat accordant la garantie de la Ville à la S.A. d’H.L.M. ORLY PARC du GROUPE OPIEVOY, qui a décidé de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un prêt PAM, PRET A L’AMELIORATION et un prêt ECO PRET REHABILITATION, pour financer la réhabilitation et le réaménagement de 128 chambres du foyer des jeunes travailleurs en 140 chambres, 37 rue Henri Dunant à Lagny-sur-Marne.

**N°09 AFFAIRES FONCIERES – Local sis 1 place de la Fontaine – Contrat administratif d’occupation**

**Le Conseil Municipal fixe** le montant de la redevance d’occupation du local sis 1 Place de la Fontaine et **autorise** M. le Maire à signer le contrat d’occupation administratif, en vue du maintien dans les lieux d’une activité culturelle et conviviale.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés, par :

24 voix pour

0 voix contre

6 abstentions (MME RAGAIN, M. GUILLERE, M. GIRARD, MME NEILZ, M. ALLAIN, MME MOKEDDEM)

**N°10 AFFAIRES TECHNIQUES – Avenant n°1 au marché de travaux d’enfouissement des réseaux et d’éclairage public et d’aménagement qualitatif de voirie du quartier des Coteaux – Lot n°2 travaux qualitatifs – Avenant en moins value**

**Le Conseil Municipal approuve, à l’unanimité,** l’avenant n°1 au marché de travaux d’enfouissement des réseaux et d’éclairage public et d’aménagement qualitatif de voirie du quartier des Coteaux – lot n°2 travaux qualitatifs, signé avec le groupement d’entreprises JEAN LEFEBVRE APPIA EST TPIDF LAGNY PAYSAGES, prenant en compte des ajustements techniques globalement en moins value.

**N°11 AFFAIRES TECHNIQUES – Avenant n°5 – Ajout de bâtiment – Marché n°07/014 de location et maintenance des systèmes d'alarme des bâtiments communaux avec télésurveillance**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°5 au marché de location et maintenance des systèmes d'alarme des bâtiments communaux avec télésurveillance, signé avec la société "SECURITAS DIRECT", portant ajout d'un bâtiment.

**N°12 AFFAIRES TECHNIQUES – Avenant n°1 au marché de nettoyage des locaux – Lot n°4 « Centre Technique Municipal »**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°1 au marché de nettoyage du centre technique municipal, signé avec la société " PLANETE SERVICE ", suite à l'emménagement dans les locaux situés 5 rue Freycinet.

**N°13 ENFANCE – Ecole primaire des Touvents**

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis FAVORABLE à la fusion des écoles maternelle et élémentaire Touvents dans le cadre d'une direction d'école unique appelée école primaire Touvents à compter de la rentrée de septembre 2010.

**N°14 ENFANCE – Frais de scolarité d'un enfant accueilli à Champs-sur-Marne au titre de l'année 2008/2009**

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de participation financière pour la scolarisation dans une classe spécialisée à Champs-sur-Marne en 2008/2009, d'un enfant résidant à Lagny-sur-Marne.

**N°15 ENFANCE – Ecoles primaires et maternelles – Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement - Montant**

Le Conseil municipal fixe, à l'unanimité, la participation financière qui sera recouvrée auprès des communes extérieures pour les élèves fréquentant une classe maternelle ou une classe primaire de Lagny-sur-Marne, et autorise M. le Maire à signer les conventions à intervenir avec les communes concernées.

**N°16 ENFANCE – Ecoles primaires privées sous contrat d'association – Participation de la commune aux frais de fonctionnement (matériel)**

Dans le cadre des textes réglementaires relatifs aux contrats d'association passés entre l'Etat et deux écoles privées de Lagny-sur-Marne, le Conseil municipal fixe la participation de la commune aux frais de fonctionnement de ces deux établissements scolaires pour chaque élève de classe primaire domicilié à Lagny-sur-Marne.

Adopté à la majorité, par :

20 voix pour

7 voix contre (MME BONNIN, MME POLVORINOS-FERNANDEZ, MME CLARY, MME BRISSON, MME BARE, MME JOULAUD, MME RAGAIN)

3 abstentions (M. THIOBANE, M. GIRARD, M. ALLAIN)

**N°17 AFFAIRES CULTURELLES – Cession d'une harpe du conservatoire de musique**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la cession de la harpe du conservatoire de musique en vue de son remplacement par un modèle plus approprié à la technique des élèves, et fixe le coût de cession.

**N°18 AFFAIRES GENERALES – Cimetière communal – Rétrocession d'une concession de 10 ans**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le remboursement partiel du prix d'une concession de 10 ans d'une case de columbarium.

**N°19 COMMUNICATION – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable – Année 2008**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour l'année 2008, conformément à la réglementation en vigueur.

**N°20 COMMUNICATION – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement – Année 2008**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement, établi par la CAMG pour l'année 2008.

**N°21 COMMUNICATION – Rapport annuel d'activités du Syndicat Intercommunal pour l'Enlèvement et le Traitement des Résidus Ménagers (SIETREM) – Année 2008**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités établi pour l'année 2008 par le Syndicat Intercommunal pour l'enlèvement et le Traitement des Résidus Ménagers de la région de Lagny-sur-Marne.

**N°22 QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire répond ensuite aux questions écrites des groupes « Lagny Avenir » et « Mieux vivre ensemble à Lagny-sur-Marne ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 22 h 20.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE,

